



Collectivité



L'Union / Haute-Garonne / 31

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement de la vidéoprotection urbaine de L'Union.

Contexte la mission

Dans le cadre du quatrième volet du « Plan tranquillité » destiné au déploiement de la vidéoprotection urbaine, lancé le 7 juin 2024 et présenté le 26 juin en conseil municipal, la commune de l'Union souhaite se faire accompagner par une AMO.

La commune de l'Union est une commune française située dans le département de la Haute-Garonne (31), en région Occitane.

Elle compte 12 358 habitants pour une superficie de 6.8 km² (indicateurs INSEE 2021).

Objectifs de la mission :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création de 7 sites vidéoprotégés en zone urbaine, interconnectés sur un nouveau VMS ;
- Création d'un centre de supervision urbain au sein de la police municipale.

Prestation SRC Solution

Les étapes de la prestation :

La prestation s'articule en 2 phases principales :

Phase 1 : Définition des besoins et des solutions techniques et budgétaires

- Analyse des objectifs poursuivis par la commune ;
- Analyse des solutions techniques ;
- Définition de l'architecture du projet ;
- Analyse des coûts d'investissement et de fonctionnement selon différents scénarios

Phase 2 : Rédaction du dossier de consultation des entreprises et accompagnement de la commune jusqu'à la réception des installations

- Rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ;
- Analyse des offres ;
- Suivi de la mise en œuvre du projet jusqu'à la réception des installations.

Caractéristiques de la prestation SRC :

- **Durée** : 1 an
- **Profil intervenant** : Consultant Expert
- **Type** : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement de la vidéoprotection urbaine